

La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire via son Observatoire, en partenariat avec le Conseil régional de Basse-Normandie et l'Université de Caen Basse-Normandie, propose une table ronde suivie d'un débat sur l'innovation sociale et l'économie sociale et solidaire.

Présentation

Dans un contexte de crise économique qui dure et dont on n'a pas fini de déplorer les conséquences sociales, la plupart des grands pays industrialisés, et notamment la France, s'attachent à favoriser l'innovation comme levier de la croissance à long terme. L'Europe a qualifié 2009 d'année européenne de la créativité et de l'innovation ; en France, les Gouvernements successifs travaillent au développement de l'innovation qualifiée de clé de notre avenir économique¹ ; en Basse Normandie, la Région a développé une stratégie pour la recherche et l'innovation...

Néanmoins, comme le pointe le rapport « Pour une nouvelle vision de l'innovation »² remis à Christine Lagarde début 2009, il semble essentiel que les pouvoirs publics élargissent leur vision de l'innovation. Car si dans les entreprises, l'innovation est en général technologique et qu'elle vise un accroissement de la compétitivité et des bénéfices, la réflexion autour de ce concept doit aussi intégrer les usages, les modèles économiques et les innovations non technologiques.

Le concept d'innovation sociale répond à cet enjeu, en ce sens qu'il se définit non seulement par les objectifs et le caractère novateur des solutions proposées mais aussi par son processus.

« L'innovation sociale se distingue des innovations technologiques, économiques ou commerciales sous deux aspects : dans ses objectifs et son intentionnalité, elle cherche en priorité à répondre à des enjeux ou à des besoins sociaux non ou mal satisfaits, enjeux et besoins qu'elle aura souvent contribué à construire ; dans ses modalités, elle découle en priorité de nouveaux arrangements, modes de relation, modes de participation, modes de vie, de nouvelles organisations, collaborations ou coopérations entre acteurs, organisations ou communautés de la société. »³

Cette approche de l'innovation « pour et par les citoyens » apparaît de plus en plus dans les réflexions et les pratiques et est appelée à jouer un rôle majeur dans les actions de développement. Ainsi, aux Etats-Unis un « Bureau de l'innovation sociale » est en cours de création à la Maison Blanche. En Europe, le 20 janvier dernier, le Président de la Commission Européenne, José Manuel Barroso, a lancé un appel aux experts en innovation sociale. Lors de cette rencontre bruxelloise, le Président de la Commission a déclaré que « la crise financière et économique a encore accru l'importance de la créativité et de l'innovation en général, et de

¹ Le 11 décembre 2002, Madame Nicole Fontaine, Ministre Déléguée à l'Industrie, présentait en Conseil des Ministres, son Plan en faveur de l'Innovation.

Fin 2002, une consultation nationale sur la politique en faveur de l'innovation était lancée.

² Pascal Morand et Delphine Manceau, *Pour une nouvelle vision de l'innovation*, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, La Documentation française, Paris

³ Rodolphe Vidal, « L'innovation sociale, qu'est-ce que c'est ? », in *L'Économie sociale de A à Z*, Hors-série pratique, Alternatives économiques, n°38 bis, mars 2009



l'innovation sociale en particulier ». ⁴ En Espagne, le Pays Basque lance une « Silicon Valley de l'innovation sociale », et la Région Estremadure finance depuis 4 ans une agence de 35 personnes chargée de déployer une « société de l'imagination », misant sur le changement et la mobilisation des jeunes pour favoriser son développement.

- L'innovation sociale est-elle porteuse de gain de productivité/de croissance économique ? Influence-t-elle la productivité du travail ?
- Comment l'innovation sociale donne-t-elle lieu à la création d'une richesse sociale? Est-elle à l'origine d'une rentabilité sociale (amélioration de la qualité de vie et du bien être de la population, économies dans l'offre de services publics ou dans les prestations sociales, création d'emploi pour des personnes qui en seraient autrement exclues, ...) ?
- Comment concilier innovation sociale et innovation économique ? Comment les entreprises de l'économie sociale et solidaire peuvent-elles « cohabiter » avec les entreprises privées classiques ? Malgré les antagonismes, les valeurs de coopération et de partenariat portées par l'innovation sociale doivent-elles et peuvent-elles jouer un rôle sur les marchés concurrentiels?
 - Quels sont les outils d'observation et d'évaluation de l'innovation sociale sur les territoires ? Quels sens et quelles modalités peut avoir l'intervention publique dans le domaine de l'innovation sociale ?

En France le mouvement de l'économie sociale et solidaire est depuis de nombreuses années à l'avant-garde de l'innovation sociale. Depuis les premiers mouvements citoyens qui ont vu émerger de l'entreprise coopérative et des sociétés mutuelles jusqu'au développement important du secteur associatif, il existe dans notre pays une longue pratique de l'innovation sociale qui continue aujourd'hui d'inspirer et de donner lieu à l'invention de nouveaux modèles, l'apparition de nouvelles réponses aux problématiques du développement social et économique des territoires.

L'économie sociale et solidaire est née au XIXe siècle et s'est ensuite développée face aux limites de l'État et aux carences du marché pour répondre à des besoins sociaux mal ou peu satisfaits. Ce mouvement né d'initiatives citoyennes est à l'origine de nombreuses conquêtes sociales.

Forte d'une riche tradition historique, elle est également bien en phase avec son époque : toujours en mouvement, elle ne cesse de se renouveler et d'innover, pour inventer des réponses à de nouvelles attentes sociales et écologiques.

Les entreprises de l'économie sociale (coopératives, associations, mutuelles, fondations) et solidaire sont statutairement innovantes sur le plan du social de par leurs modes d'organisation originaux. Historiquement, elles ont régulièrement mis en place de nouveaux services pour maintenir et améliorer autant que possible les capacités « à être et à faire ». Au regard de ces constats, elles sont au cœur de l'innovation sociale. Quant à savoir si, de ce fait, elles sont porteuses d'un nouveau modèle de développement, la question mérite d'être explorée et débattue.

⁴ La stratégie de Lisbonne post 2010 reprendra ce concept d'innovation sociale. Cf. Entretien de Vladimir Špidla, Commissaire européen en charge de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, 26 octobre 2009, <http://www.euractiv.com/fr/europe-sociale/pidla-innovation-sociale-indispensable-relance-conomie/article-186744#>



Les objectifs de cette table ronde : l'innovation sociale entre théorie et pratique

- *Amorcer au niveau régional une réflexion collective sur les enjeux et les leviers du développement de l'innovation sociale. Développer une connaissance théorique commune du concept d'innovation sociale entre les différents acteurs régionaux du développement social et économique.*
- *Mieux mesurer les enjeux, les freins et les moteurs de l'innovation sociale.*
- *Favoriser la reconnaissance du rôle clé de l'économie sociale et solidaire dans l'innovation sociale.*

A qui s'adresse cette table ronde ?

Cette table ronde s'adresse à l'ensemble des acteurs régionaux du développement social et économique.

- *Elu(e)s des différentes collectivités territoriales*
- *Services décentralisés et déconcentrés de l'Etat*
- *Services des collectivités territoriales, des Pays, des EPCI*
- *Acteurs économiques (entreprises, organisation professionnelles, unions, fédérations)*
- *Acteurs de l'économie sociale et solidaire*
- *Université (enseignants-Chercheurs, étudiants)*

Déroulement de la table ronde - 14h15 – 16H30

Ouverture par Corinne FÉRET, Vice-Présidente de la Région Basse-Normandie

Introduction au concept d'innovation sociale par Cécile LE CORROLLER – Maître de conférences en économie – Université de Caen Basse-Normandie

Cécile Le Corroller proposera une introduction au concept d'innovation sociale et fera le lien avec un programme de recherche en cours en Basse-Normandie. L'intervention sera illustrée par des extraits d'entretiens réalisés auprès d'entrepreneurs bas-normands dans le cadre de ces travaux.

Échanges entre les différents intervenants animés par Émilie FLAHAUT, Journaliste à France 3 Normandie

Thématiques

- Ce qu'est l'innovation sociale
- Les enjeux de l'innovation sociale
- Innovation sociale et économie sociale et solidaire
- Les freins et les moteurs de l'innovation sociale
- Les pouvoirs publics et l'innovation sociale
- ...



Intervenants

Benoît LÉVESQUE – Professeur émérite, Département de sociologie et Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) – Université du Québec à Montréal (UQAM) – Canada

Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire et pluridisciplinaire québécoise qui regroupe une soixantaine de chercheurs. Les membres du CRISES étudient et analysent les innovations et les transformations sociales à partir de trois axes complémentaires : le développement et le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi. Un certain nombre de travaux de recherche réalisés le sont en partenariat avec des acteurs socio-économiques. Les membres du CRISES sont au centre d'activités de réseautage avec la société civile et contribuent activement à des activités de transfert de connaissances vers la communauté.

Benoît Lévesque, en tant que co-fondateur du CRISES, contribuera au débat en apportant son savoir d'expert, spécialiste de l'innovation sociale et en élargissant les perspectives du débat à travers l'appréhension de l'innovation sociale au Québec.

<http://www.cris.es.uqam.ca/>

Tarik GHEZALI – Co-animateur du « Labo de l'ESS » – Think tank pour une autre économie – France

Tarik Ghezali, ancien responsable du programme « entrepreneurs sociaux » à l'AVISE, est aujourd'hui consultant indépendant, spécialisé sur l'économie sociale et solidaire, son développement et son affirmation dans le champ public et politique. Il est co-rédacteur de l'ouvrage collectif « L'ESS, un laboratoire pour un autre développement, 50 propositions pour changer de cap », piloté par Claude Alphandéry et à paraître en novembre 2009. L'ouvrage, qui réaffirme que l'économie sociale et solidaire porte en elle les ferments d'une autre organisation économique et sociale, consacre une partie à l'innovation sociale.

Tarik Ghezali, interviendra au titre de sa connaissance des mouvements et des initiatives innovantes de l'économie sociale et solidaire en France et s'appuiera sur les conclusions de l'ouvrage sus-cité pour enrichir le débat et faire le lien entre le concept d'innovation sociale et l'économie sociale et solidaire.

<http://www.lalabo-ess.org/>

Luigino CESARIN – Vice-Président de la Coopérative sociale « IL PICCOLO PRINCIPE » – Italie

Luigino Cesarin contribuera au débat en présentant l'expérience de la création de la coopérative IL PICCOLO PRINCIPE, située à Porderone, dans la région du Frioul. Les activités de cette coopérative tournent autour de l'aide sociale à l'emploi, l'action en direction des mineurs (soutien scolaire, foyer d'accueil ...) et la solidarité internationale (commerce équitable, projets de coopération ...).

La présence de Luigino Cesarin permettra également d'ouvrir le débat sur l'innovation sociale en Italie, les initiatives innovantes, les conditions de leur émergence et de leur développement.

<http://www.ilpiccoloprincipe.pn.it>

